

Rapport P-385 A de la commission des pétitions, chargée d'examiner la pétition P-385 du 16 mai 2018: «Pour une solution de relogement de l'association Le Trialogue».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 6 février 2019,
dans le rapport P-385 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-385 au Conseil administratif le 6 février 2019.